

Monsieur le MAIRE
Mairie
Place de la Vignasse
30330 LE PIN

Nîmes, le 04 mai 2017

Marché Collectivité

Objet. : Elaboration du PLU
Réf. : JC/LS

REÇU le
11 MAI 2017

Siège Social

Mas de l'Agriculture
1120 route de Saint-Gilles
BP 80054
30023 Nîmes cedex 1
Tél : 04 66 04 50 68
Fax : 04 66 04 50 71
Courriel : julie.chambost@gard.chambagri.fr

Monsieur le Maire,

Vous avez saisi notre Compagnie pour avis au sujet du projet d'élaboration de votre PLU arrêté par délibération le 10 janvier 2017.

Après étude des documents par nos services, nous avons l'honneur de vous faire part de nos remarques.

- Nous avons constaté que 3 zones Ap de 41,26 ha ont été créées permettant uniquement les extensions de l'existant et non la construction de nouveaux bâtiments agricoles. La justification de cette protection est la préservation des cônes de vue identifiés et ciblés au cours de l'élaboration du PLU.
- Le diagnostic agricole a localisé les sièges d'exploitation agricoles existants et leurs bâtiments. Ils ne sont pas situés dans le secteur Ap mais en agricole ou zone urbaine.
- Afin de ne pas nuire aux exploitations situées en zones urbanisées, les règlements de ces secteurs permettent leur développement.

Nous constatons que l'agriculture a bien été prise en compte dans votre PLU. Nous avons donc l'honneur de vous informer que nous donnons un avis favorable au projet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération distinguée.



Le Président,



D. GRANIER